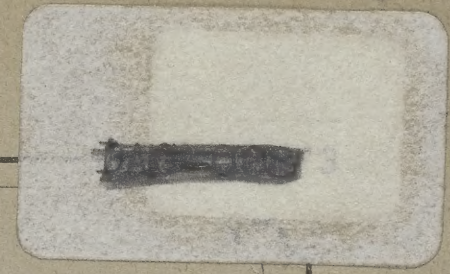


MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1878
A PARIS.

# RAPPORTS DU JURY INTERNATIONAL.

GROUPE IV. — CLASSE 35.

# LES CHÂLES
## SPOULINÉS, BROCHÉS, LANCÉS, IMPRIMÉS ET CONFECTIONNÉS,

PAR

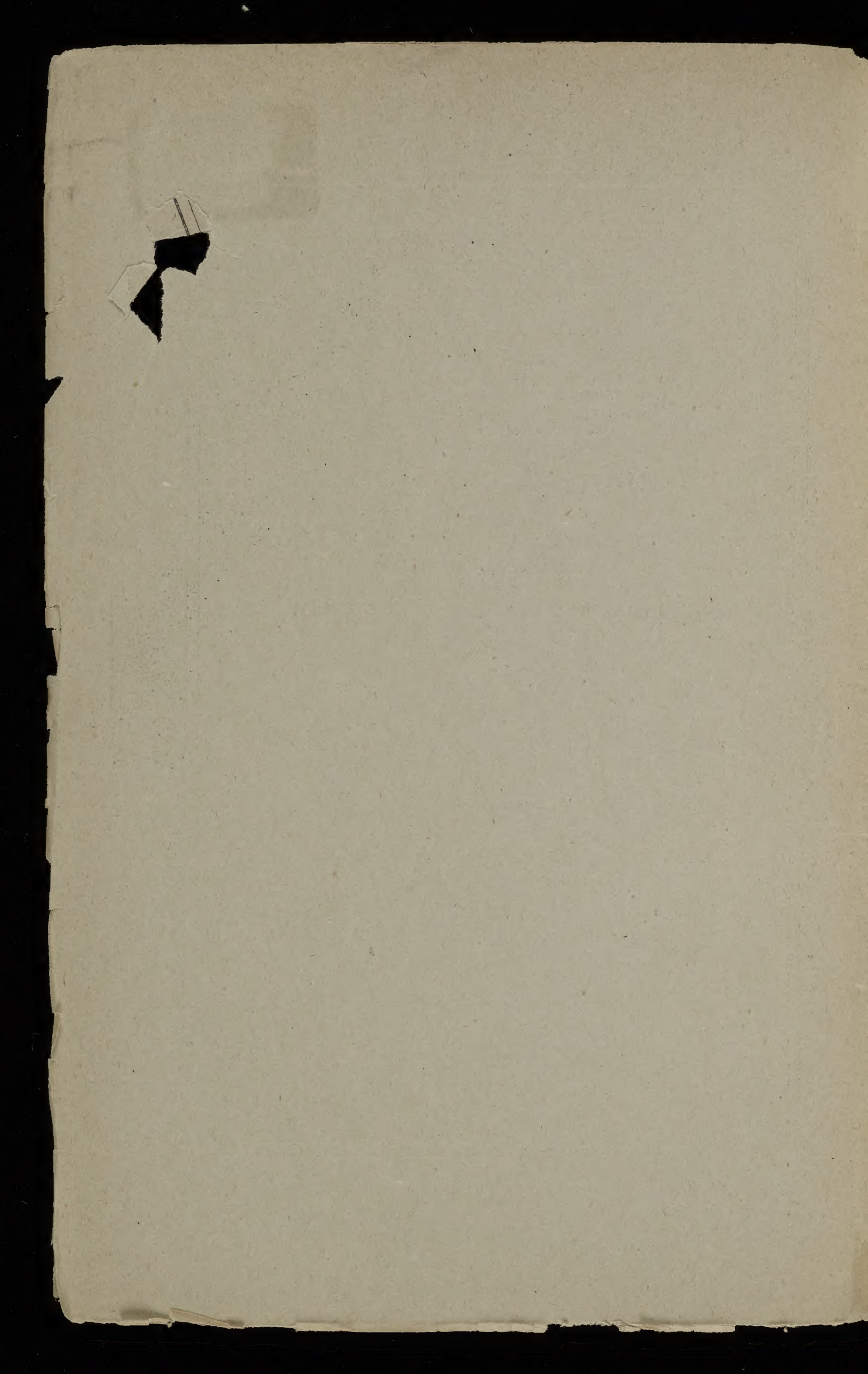
M. GAUSSEN,

ANCIEN FABRICANT, PUBLICISTE.



PARIS.
IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXX.



# RAPPORT

SUR

# LES CHÂLES

## SPOULINÉS, BROCHÉS, LANCÉS, IMPRIMÉS

## ET CONFECTIONNÉS.

*

Groupe IV. — Classe 35.

# RAPPORT

SUR

# LES CHÂLES

## SPOULINÉS, BROCHÉS, LANCÉS, IMPRIMÉS ET CONFECTIONNÉS.

### COMPOSITION DU JURY.

| | |
|---|---|
| MM. Gaussen (M.), *président*, ancien fabricant, publiciste, membre des Jurys en 1855 et en 1867, membre des comités d'admission et d'installation à l'Exposition universelle de 1878. . . . . | France. |
| Edward Prinsep, esq., *secrétaire-rapporteur* . . . . . . . . . . . . . . . | Angleterre. |
| Hussenot, *suppléant*, ancien juge au tribunal de commerce, membre des Jurys en 1837 et en 1867, membre des comités d'admission et d'installation à l'Exposition universelle de 1878. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | France. |

En dehors de cette partie de l'Exposition française réservée aux châles, et de la magnifique collection de châles de l'Inde exposée par l'Angleterre, l'article Châle était peu représenté dans l'Exposition universelle de 1878; et la fabrication du châle broché, en particulier, ne l'était, en réalité, qu'en France. L'Autriche, qui nous avait présenté une certaine quantité d'exposants de châles brochés en 1867, n'en avait plus qu'un seul cette fois-ci, et encore la plus grande partie de l'étalage de ce fabricant se trouvait-elle occupée par des étoffes d'ameublement.

Ce qui explique la situation actuelle du châle broché, c'est que ce genre de châle n'est plus, il faut le dire, en aussi grande

Gr. IV. — Cl. 35.

faveur qu'autrefois; on doit même ajouter que la plus grande partie de ceux qui se fabriquent en France le sont en vue de l'exportation. Quoi qu'il en soit, Paris, qui a été, pour ainsi parler, le berceau de l'industrie châlière, n'en a pas moins aujourd'hui plus que jamais le monopole de la fabrication du châle broché.

Quant au châle de l'Inde, dont la production est aussi plus restreinte qu'en 1867, il était, néanmoins, superbement représenté en 1878. Jamais, en effet, la ville de Kashmir ni celle d'Amritzur (possessions anglaises) ne nous avaient mis sous les yeux de plus beaux produits. Certains châles fabriqués à Kashmir étaient d'une finesse de tissu, d'une composition de dessin et d'un coloris remarquables, et ceux d'Amritzur, qui les imitent assez généralement, n'avaient pas encore atteint cette perfection de fabrication. Aussi faut-il vraiment aujourd'hui un œil très exercé pour les distinguer des châles de Kashmir.

C'est ici le moment de dire que nos principaux exportateurs de châles de l'Inde ont beaucoup contribué à rendre brillante l'exposition de la classe 35, par leurs magnifique étalages de châles indiens, qui ne le cédaient en rien aux produits similaires qu'on admirait dans la section anglaise. Du reste, il ne faut pas oublier que la France a toujours été le grand centre de vente du châle de l'Inde, et que les principales maisons qui tiennent cet article ont eu de tout temps, par leurs représentants soit à Kashmir, soit à Amritzur, une grande influence, tant sur le mode de fabrication de l'article, que sur la composition de son dessin et son genre de coloris. Aussi il est bien certain qu'une partie des grands progrès accomplis par les producteurs indiens sont dus, au moins dans une certaine mesure, à l'initiative plus ou moins directe des grands importateurs français de ce beau produit.

Le genre de châle dit *tartan,* toujours d'une assez grande consommation, était assez largement représenté dans la partie française de l'Exposition. On remarquait aussi, chez les exposants anglais, quelques types nouveaux dans ce genre de châles. Quant à la Belgique, à la Russie et à la Suède, elles n'avaient chacune qu'un ou deux producteurs de cet article, et les quelques rares

spécimens de tartans que l'on trouvait chez les autres puissances ne méritent pas une mention spéciale.

Au résumé, on ne peut se le dissimuler, la fabrication des châles, en général, à l'exception de l'article dont nous venons de parler, est en souffrance depuis quelques années, et cela tient exclusivement au caprice de nos modes. En effet, le genre de vêtement que portent actuellement les femmes d'une certaine classe, voire même celui des simples ouvrières dans les centres populeux, ne comporte guère l'usage habituel du châle; car ce vêtement, qui prend avec raison le nom de costume, est en quelque sorte complet par lui-même. Cependant on voit encore très souvent porter des châles spoulinés ou brochés, surtout dans certaines circonstances, lorsqu'il s'agit d'un mariage, par exemple. Ainsi, soit à la signature d'un contrat, soit à la mairie, soit à l'église, les femmes se parent alors volontiers d'un châle de l'Inde ou d'un châle français. Le châle devient dans ce cas la pièce capitale de leur toilette, et l'on peut même dire qu'elles paraissent alors plus richement vêtues.

Maintenant, le châle broché, en particulier, reconquerra-t-il chez nous la faveur dont il a joui à son début et pendant plusieurs dizaines d'années? Cela est admissible, car il ne faut pas oublier qu'en matière de mode on en revient volontiers aux choses qui ont eu leur raison d'être, et surtout leurs grands jours de succès. Nous ne serions donc pas étonné si, avant peu, nos dames, fatiguées de l'uniformité que présente l'espèce de casaque sans manches ou avec manches ajustée sur le buste, et qui est une des parties principales de leur costume, n'en arrivent à s'envelopper de nouveau avec des châles, soit en manière d'écharpes, soit autrement. Les châles pourraient, du reste, être fabriqués en conséquence, c'est-à-dire compris d'une façon nouvelle, au double point de vue de leurs dimensions et de la composition de leur dessin. Ce qui nous paraît certain dans tous les cas, c'est que le jour où nos dames porteront davantage le châle de l'Inde, cet article si beau et si riche, aujourd'hui à la portée de toutes les fortunes, pour ainsi parler, on ne tardera pas à voir le châle français reprendre faveur.

Après tout, n'y a-t-il pas quelque chose d'un peu choquant dans le vêtement actuel des femmes, lequel dessine presque complètement la partie supérieure du corps, lorsqu'il n'est pas accompagné d'un châle ou d'un pardessus un peu ample. Certes, on aurait trouvé assez étrange, il y a une vingtaine d'années, qu'une dame se montrât ainsi vêtue en dehors de son appartement ou d'une réunion intime.

Quoi qu'il en soit, il est certain que, pour le moment, on fabrique en France beaucoup moins de châles riches que par le passé, la plus grande partie de la fabrication portant sur des châles longs de 35 à 100 francs et sur des carrés de 15 à 60 francs. Néanmoins, Paris est resté le grand centre de production du châle broché, car nous devons constater que la ville de Lyon et celle de Nîmes, qui ont fabriqué pendant longtemps beaucoup de châles, en fabriquent bien peu aujourd'hui. Cependant, il s'en fait encore une certaine quantité à Nîmes, dans les très bas prix, et dont la consommation a lieu dans les départements avoisinants.

Mais si le siège commercial de la plupart des fabricants de châles est à Paris, c'est presque exclusivement en Picardie que se tisse la plus grande partie de leurs produits. Les fabricants parisiens font toujours, il est vrai, composer et mettre en carte leurs dessins à Paris, mais ils les envoient en Picardie pour être *lus* et *piqués*, selon les expressions consacrées. A ce propos, il n'est peut-être pas inutile de dire ici que la lecture et le piquage du dessin consistent dans deux opérations, dont le résultat est de représenter ce dessin sur des cartons, qui, au moyen du jeu des aiguilles de la mécanique Jacquart perfectionnée, servent à faire lever les fils de la chaîne entre lesquels doit passer la trame devant former la fleur, l'ornement, ou la couleur du double fond.

La fabrication des châles brochés ou lancés a toujours été regardée avec raison, dans le monde industriel, comme une de nos plus ingénieuses industries; mais elle n'a jamais atteint cependant, on doit le dire, un chiffre très considérable de production. Ainsi, en 1867, on fixait à environ 20 millions la valeur de cette fabrication, pour toute la France, dans les genres brochés et lancés, et à 15 millions la somme des produits des fabricants de Paris en par-

ticulier. Aujourd'hui, on ne peut guère porter à plus de 8 à 10 millions l'ensemble de notre production en châles brochés.

Du reste, si l'industrie châlière a jeté un aussi vif éclat sur le travail national, c'est qu'on lui doit, au point de vue de la fabrication des tissus brochés, des découvertes mécaniques très importantes, et en première ligne celle de la jacquart, dont l'idée première a reçu depuis de si heureux développements. Jacquart, il faut en convenir, devait une grande partie de son invention au génie de Vaucanson, car il ne connaissait ni le jeu du crochet ni celui de l'aiguille, qui ont joué un rôle si important dans sa mécanique. Comme l'a écrit avec beaucoup d'autorité un de nos anciens et regrettés collègues, M. Bernoville, rapporteur de la classe des laines peignées en 1851 : « L'invention de Jacquart n'est qu'un magnifique perfectionnement du métier à tisser de Vaucanson, qui date de 1744, et Jacquart avait vu ce métier lorsqu'il visita, en 1800 ou 1801, le Conservatoire des arts et métiers. »

Mais avant de résumer en quelques pages l'historique de l'industrie châlière, et de parler des principaux perfectionnements que cette industrie a amenés dans le tissage des étoffes représentant un dessin, il n'est peut-être pas inutile de dire qu'à son début l'invention du célèbre ouvrier lyonnais était loin d'avoir la portée pratique qu'elle a eue depuis. Il est positif, en effet, que la mécanique Jacquart primitive, pour qu'elle fût généralement adoptée, devait subir une suite d'heureuses modifications, ou plutôt de perfectionnements, dont un industriel très distingué, M. Depouilly, a été particulièrement le promoteur. C'est chez lui, du reste, que Jacquart compléta son œuvre, qui laissait beaucoup à désirer de prime abord. La preuve en est qu'à un moment donné, les chefs d'ateliers auxquels on avait confié des mécaniques Jacquart pour les faire fonctionner, exaspérés par les amendes que leur attiraient des produits défectueux, reléguèrent ces nouveaux engins au grenier, et menacèrent même l'inventeur de le jeter dans le Rhône. Du reste, la mécanique Jacquart ne pouvait donner de résultats sérieux qu'avec une nouvelle mise en carte du dessin, et cette mise en carte fut trouvée, à ce qu'il paraît, par M. Schirmer, l'associé

Gr. IV. — Cl. 35.

dessins d'une grandeur encore bien restreinte, et nécessitaient, en outre, l'emploi d'une très grande quantité de cartons; on avait donc encore recours, généralement, aux métiers à la tire pour exécuter les grands dessins.

Enfin, de nouvelles et précieuses découvertes contribuèrent puissamment à généraliser l'emploi de la jacquart, et l'on doit citer, en première ligne, un nouvel enfourchement des branches et le déroulage des cartons. Ces deux derniers perfectionnements permirent de supprimer d'un seul coup la moitié de ces mêmes cartons, et de doubler la largeur du dessin. Puis vint, en dernier lieu, la création de la mécanique dite à double griffe, avec laquelle on arrive à faire mouvoir deux corps de fourches, en mettant deux anneaux à chaque aiguille, de manière à faire fonctionner deux crochets par aiguille. C'est alors que l'on put entreprendre l'exécution de grands dessins.

Ainsi, pour donner une idée des perfectionnements apportés à la jacquart primitive, on doit dire qu'un ouvrier peut aujourd'hui faire mouvoir, avec son pied, une mécanique qui lui permet d'exécuter un dessin de $1^{m},75$ de largeur, nécessitant la levée de six mille quatre cents fils de chaîne, tandis qu'il faudrait huit mécaniques Jacquart primitives pour obtenir le même résultat. Et, dans ce cas, la résistance des griffes, pour être vaincue, en raison de la masse des plombs à enlever, nécessiterait une trop grande puissance d'action de la part de l'ouvrier.

Nous ne devons pas oublier de mentionner ici, et à part, les progrès accomplis dans une des branches les plus intéressantes de l'industrie châlière : c'est-à-dire la lecture et le piquage des dessins. Le piquage des dessins, en particulier, a nécessité la création de machines fort ingénieuses, qui portent le nom de *piquages accélérés*. C'est à M. Dieudonnat, mécanicien en jacquarts, que l'on doit les plus grands perfectionnements dans la construction de ces machines.

A ce propos, il nous paraît convenable de rappeler ici les noms de la plupart de ceux qui, parmi nos modestes et laborieux fabricants, contremaîtres et ouvriers, ont complété et rendu très pratique la découverte de Jacquart.

En première ligne, après M. Depouilly et son associé, desquels il a déjà été fait mention, nous devons citer M. Bellanger, qui consacra, on peut dire, sa vie entière aux progrès de son industrie. Ensuite, il est bien juste de mettre en relief le mérite d'un dessinateur du nom de Eck, mort pauvre et obscur. Ce fut lui qui trouva, au moyen d'une carte pointée, le mode d'encartage convenable pour bien imiter le croisé indien. On doit aussi à M. Deneirouse, un des fondateurs de l'industrie châlière, non seulement la carte briquetée, mais encore, plus tard, d'assez ingénieuses tentatives pour tisser mécaniquement le spouliné. Gr. IV. — Cl. 35.

Quant à ce procédé dont il a déjà été question, et qui porte le nom caractéristique de *déroulage*, il serait l'œuvre d'un ouvrier resté inconnu; mais plusieurs moyens atteignant le même but paraissent avoir été trouvés simultanément. La mécanique dite *d'armure* nous semble appartenir à l'initiative de quelques contremaîtres, et principalement à MM. Bosche, Rostaing, Boisley et Pitiot. Maintenant, M. Bosche, en particulier, peut revendiquer à juste titre l'idée première de la mécanique brisée; mais la mécanique actuelle à double griffe, généralement employée aujourd'hui, est l'œuvre de M. Gaussen jeune.

Ensuite, que d'ingénieux essais n'a-t-on pas faits aussi pour substituer le papier au carton dans le fonctionnement de la jacquart, système qui fonctionne, on peut le dire, aujourd'hui très utilement, surtout quand il s'agit de grands dessins. Et l'on est arrivé depuis à rendre l'emploi du carton de moins en moins coûteux, par un mode de percement qui permet de doubler le nombre des trous sur le même carton.

Là ne devaient pas s'arrêter, proclamons-le, les progrès mécaniques que l'on doit à la fabrique des châles brochés. Ainsi l'on sait que, depuis la naissance de l'industrie châlière, des tentatives plus ou moins heureuses ont été faites pour arriver à imiter par des moyens mécaniques le travail de l'ouvrier indien, celui que l'on désigne sous le nom de *spouliné*. En effet, presque tous les fabricants de châles riches, nous voulons surtout parler ici des créateurs de cette industrie, ont fait les plus grands efforts pour atteindre ce but, poursuivi, il faut le dire, avec acharnement par

Gr. IV. — Cl. 35.

plusieurs d'entre eux. Néanmoins, des hommes très autorisés ont cru longtemps que le problème était insoluble ; et cependant, aujourd'hui, le tissage mécanique d'une étoffe imitant à s'y méprendre le travail indien est un fait accompli. C'est à M. Fabart, auquel on a accordé, en 1867, une récompense bien méritée, que l'on doit, en grande partie, la construction d'un battant brocheur, avec lequel on peut tisser, à des conditions de prix très raisonnables, l'étoffe dont il est question. Or, ce battant a reçu encore certains perfectionnements depuis 1867, et nous l'avons vu fonctionner admirablement. Malheureusement, le châle riche français, comme l'article indien de grand luxe, est d'une consommation restreinte aujourd'hui, et ce dernier produit, dans les qualités ordinaires surtout, nous arrive à des prix tels, depuis plusieurs années, qu'il serait difficile, même en supposant l'article français en grande faveur, que l'imitation la plus exacte possible du châle de l'Inde fût rémunératrice pour nos fabricants.

Il n'en est pas moins acquis que c'est à notre industrie châlière que l'on doit ce magnifique métier à faire du spouliné, c'est-à-dire une étoffe crochetée, en quelque sorte, comportant un assez grand nombre de couleurs, se tissant assez rapidement, et dont le mode de fabrication n'est pas trop coûteux.

Ainsi, l'on peut affirmer sans crainte que, depuis l'invention de Jacquart, les moyens mécaniques de tisser les étoffes brochées n'ont pas cessé de progresser, et que c'est encore aujourd'hui la fabrique de châles qui possède le métier le plus perfectionné pour exécuter celle qui offre le plus de relief à l'œil et le plus de solidité.

Il ne faudrait pas croire surtout que le battant spoulineur dont il est question, n'étant pas d'un grand emploi quant à présent, n'a qu'une valeur assez discutable. Ce serait une erreur. Nous avons, au contraire, la conviction qu'il sera tôt ou tard largement utilisé, soit dans la fabrication de l'étoffe d'ameublement, soit dans celle de tout autre genre de tissus nécessitant l'emploi d'un certain nombre de couleurs, et devant conserver toute sa trame.

On le voit, l'industrie dont nous venons de tracer, bien som-

mairement, l'historique, quoique n'ayant pas une grande importance au point de vue de son chiffre de production, mérite toujours l'attention et les encouragements de tous ceux qui s'intéressent au tissage des étoffes brochées, lequel constitue et constituera encore longtemps une de nos supériorités industrielles. Il faut ajouter aussi que le dessin de châles a contribué pour beaucoup à nous donner cette entente des couleurs, ou plutôt cette harmonie de coloris, en matière de *nué,* qui est une des grandes qualités du châle oriental.



A présent, avant de terminer cet exposé, nous devons consacrer spécialement quelques pages à des genres de châles qui sont toujours d'une assez grande consommation. Ainsi, on fabrique encore des quantités notables de châles dits tartans, et l'on trouve dans cet article une grande variété de genres. Du reste, le tartan est, pour toutes les femmes, un genre de vêtement presque indispensable, car, non seulement il se porte en châle, mais il est en quelque sorte le souffre-douleur d'une toilette féminine.

Ce genre de châles, dont le type primitif est emprunté aux *plaids* des différents clans écossais, n'a été, au début, qu'une transformation en châles de ces espèces d'écharpes à carreaux de couleurs variées et mariées très harmonieusement. C'est, du reste, aux fabricants de Paislay et de Glascow que nous devons l'article tartan. Mais, après avoir commencé à l'imiter dans son aspect, notre goût habituel nous a fait apporter, depuis longtemps, d'heureuses modifications dans son genre de coloris et dans la contexture de son tissu. Ainsi, aujourd'hui, on fabrique des tartans dans différentes armures, dont les principales sont désignées sous les dénominations de *diagonale, grain de poudre,* etc. Toutes ces choses ont eu pour résultat d'amener dans l'article une grande variété de types et de coloris. Aussi, emploie-t-on beaucoup aujourd'hui, dans différents genres de tartans, des fils de laine peignée; mais le type écossais, qui est resté le genre classique, se tisse avec des fils de laine cardée.

La Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre, nous font une concur-

Gr. IV. — Cl. 35.

rence sérieuse, sur certains marchés, dans ce genre de châles; mais, en définitive, aucun pays ne peut rivaliser avec nous dans cet article, sous le double rapport de la nouveauté des effets produits et de la réussite des coloris.

Les laines qui entrent dans la fabrication des tartans sont, à vrai dire, de toutes provenances; cependant celles qu'on emploie le plus sont des laines d'Australie et de la Plata.

L'article tartan se fabrique principalement à Reims, à Halluin (Nord) et dans le département de l'Aisne. Les ouvriers qui le tissent ne gagnent guère en moyenne que 2 fr. 50 cent. à 3 francs par jour.

Quant au châle imprimé, il n'a plus qu'une consommation très limitée; le centre de la France et le Midi, qui en achetaient beaucoup, il y a quelques années, n'en demandent presque plus aujourd'hui. La vente de cet article était aussi assez active en Italie et en Espagne; mais elle a aussi très sensiblement diminué. Néanmoins, il y a un genre de châle imprimé qui se fait toujours, mais en quantité assez restreinte, il est vrai; ce sont de petits châles dits à fleurs, avec franges rapportées, lesquels se fabriquent exclusivement pour le commerce d'échange avec les îles de la mer du Sud.

Il ne faudrait cependant pas conclure de ce qui précède que l'impression sur étoffes, en ce qui regarde les articles de vêtement, est une industrie presque abandonnée, car il s'imprime encore, surtout pour l'exportation, des quantités considérables de cache-nez, foulards, cravates, etc., articles qui se vendent principalement en Espagne et en Italie. Dans certaines parties de la France, les femmes ont remplacé le petit châle imprimé par une sorte de fichu formé d'une pointe en étoffe unie ou bordée, à laquelle on ajoute, selon le prix de l'objet, une frange de soie plus ou moins ouvragée.

L'impression sur étoffe destinée aux châles, cache-nez, foulards, cravates, etc., s'exécute toujours dans les environs de Paris : à Saint-Denis, à Puteaux, au Pecq, ainsi qu'à Chantilly et à Coye, près de Senlis.

Les ouvriers imprimeurs gagnent encore, en moyenne, de 6 à

7 francs par jour, surtout dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise, où ils se sont organisés de façon à imposer leurs conditions, relativement aux salaires, à leurs patrons; tandis que, dans le département de l'Oise, où le prix de la main-d'œuvre peut être encore débattu par les industriels, les salaires sont un peu moins élevés.

Il nous reste à parler d'un dernier genre de châle : le châle uni, noir, de couleur ou brodé. Comme le châle broché, cet article est d'une moins grande consommation qu'autrefois, et cela tient aussi au genre de vêtement adopté, depuis quelques années, par les femmes; mais on achète encore beaucoup de châles noirs unis, car ce n'est pas, en général, un article qui sert de parure, mais un article de deuil. A ce titre, la plupart des femmes se trouvent presque dans l'obligation d'avoir un châle noir uni en mérinos ou en cachemire d'Écosse. L'exportation nous demande aussi ce genre de châles, principalement pour l'Amérique du Nord; ensuite, par ordre d'importance, au point de vue de cette consommation, c'est l'Angleterre, l'Espagne, l'Allemagne, la Hollande et la Belgique qui nous en achètent le plus. Il se fait aussi une certaine quantité de châles noirs brodés, mais la vente de cet article est aujourd'hui assez limitée.

Depuis peu, par contre, on a demandé, il paraît, en assez grande quantité, un genre de petit châle désigné sous le nom de *fichu parisien*. C'est un article en tissu de laine noir, que l'on confectionne en pointe ou en forme arrondie, et qui est frangé en soie. Cet article a eu assez de succès, non seulement en France, mais à l'étranger. D'un autre côté, les châles unis de couleur, qui se vendaient en assez notable quantité dans l'Amérique du Sud, se demandent beaucoup moins maintenant. Il en est de même de l'article dit *bagnos* ou barège en pure laine. Cependant, l'Angleterre nous demande encore ce genre de châles.

Il est assez facile d'apprécier approximativement la valeur de la production des châles unis ou brodés, car il est admis, généralement, qu'une centaine de métiers à tisser produisent, toutes les manutentions comprises, pour une cinquantaine de mille francs de marchandises par mois. Or, en partant de cette donnée, comme

Gr. IV. — Cl. 35.

il y a environ mille métiers occupés à tisser l'étoffe nécessaire à la confection des châles unis, on peut évaluer le chiffre de production de cet article à plus de 5 millions de francs, ce qui est considérable.

La valeur approximative de la matière employée dans les châles unis de toutes catégories est d'environ 10 francs le kilogramme.

Le salaire des ouvriers tisseurs dans ce genre d'étoffe est peu élevé : on n'estime pas que ces ouvriers puissent gagner, en moyenne, plus de 2 fr. 50 par jour.

De l'ensemble de ce qui précède il ressort tout naturellement que la France, tout en s'inspirant du produit indien, a créé en réalité l'article châle, encore aujourd'hui d'une notable consommation, et qu'elle conserve toujours, en grande partie, le monopole de sa fabrication. Or, comme on sait que les modes françaises, surtout en ce qui concerne la toilette des femmes, s'imposent plus ou moins dans les pays les plus avancés en civilisation, il nous paraît certain que, si ce genre de vêtement redevenait en grande faveur chez nous, notre production châlière, centralisée aujourd'hui à Paris, au moins en ce qui concerne l'article broché, reprendrait un grand essor.

M. Gaussen,
Ancien fabricant, publiciste.

